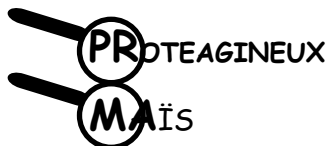


Info.pl@ine

ZOOM sur



Surveiller les ravageurs

Mise en place des trichogrammes

N° 368 – 1^{er} juin 2011 – 3 pages

ACTUALITES CULTURES

BLE (stade floraison à grain laiteux)

Au stade où sont les parcelles, même si les orages ont apporté un peu de pluie, il est inutile de réintervenir en fongicide sur les parcelles qui ont reçu une protection à DFE ou épiaison.

✓ Pucerons

Quelques pucerons sont signalés ponctuellement sur épis, mais dans la grosse majorité des cas ils sont pour l'instant cantonnés aux feuilles.

- Aucun traitement à prévoir pour les pucerons sur feuilles.
- Si le seuil de 1 épi sur 2 colonisé est atteint, intervenir avec, par exemple, KARATE K à 0.8 l/ha.

POIS PROTEAGINEUX (stade fin floraison)

✓ Pucerons verts

La pression de pucerons se maintient à un niveau inférieur au seuil de nuisibilité (30 pucerons/plante) grâce à l'activité des auxiliaires.

- Produits utilisables : KARATE K , OPEN (ou OKAPI liquide) à 1,25 l/ha.

✓ Tordeuses

Le vol semble toujours en progression ; avec un cumul qui atteint 394 prises à Ville-St-Jacques , 342 à Montigny-le-Guesdier ou encore 237 à Crisenoy.

- Seuil de nuisibilité :
 - débouché alimentation humaine : 100 captures cumulées depuis début floraison,
 - débouché alimentation animale : 400 captures cumulées depuis début floraison.
- Produits utilisables : KARATE XPRESS à 0,125 kg/ha. KARATE ZEON à 0,0625, ou DUCAT à 0,3 l/ha...

FEVEROLES (stade JG2 à fin floraison)

✓ Pucerons noirs

Ils sont fréquents sur les témoins non traités mais malgré tout il y encore des parcelles qui ne sont pas au seuil de déclenchement, du fait d'une présence de pucerons mais pas sous forme de manchon. Rappel : un manchon est un groupe de 10 à 20 pucerons sur au moins 1 cm de long.

Rappel des seuils d'intervention : 20% de tiges avec manchons si traitement avec PIRIMOR G à 0,5 kg/ha, 10% avec KARATE K à 1,25 l/ha.

Attention : le PIRIMOR G est classé T et limité à 2 applications maximum. Le KARATE K est quant à lui limité à une seule application.

✓ Bruches

La majorité des parcelles sont sous protection ; si les températures sont toujours supérieures à 20 °C pendant plus de 2 jours consécutifs, renouvelez l'intervention 8 à 10 jours après traitement jusqu'au stade **fin floraison + 3 - 4 jours**.

Produits utilisables : KARATE XPRESS 0,125 kg/ha (ou POOL ou NINJA à 0,125 kg/ha).

Attention : l'utilisation de la bifenthrine a pris fin au 31/05/2011, ne plus utiliser les produits en contenant comme le TALSTAR FLO (ou BRIGADE) ou encore le TALSTAR (ou EXPERID).

Respectez la réglementation « Abeille », c'est-à-dire intervenir le soir ou le matin en l'absence de pollinisateurs.

MAÏS (stade 8 à 12 feuilles)

✓ Pyrales

Le vol de pyrales arrive et va s'intensifier à la faveur des températures. Les premières captures sont signalées en Seine-et-Marne.

Prévoir la pose des trichogrammes pour la fin de cette semaine ou le début de la semaine prochaine.

➤ Les trichogrammes : il s'agit de petites mouches qui parasitent les pontes fraîches de pyrales. Ils doivent être mis en place au début du vol.

➤ Les traitements insecticides à base de pyréthrinoïdes doivent être réalisés au pic de vol, et à l'éclosion des premières pontes, de façon à atteindre le maximum de chenilles.

Ne pas traiter trop tôt car si les traitements sont efficaces, ils détruisent aussi les auxiliaires, et contribuent au développement des pucerons.

✓ Pucerons

Les populations sont en augmentation selon le BSV, c'est surtout *metopolophium dirhodum* qui est signalé

➤ Rappel des seuils d'intervention :



metopolophium dirhodum

- 20 à 50 pucerons par plante entre 6 et 8 feuilles.

- 100 pucerons par plante après 8-10 feuilles.



pucerons sitobium avenae

- 500 pucerons par plante entre 3 et 10 feuilles.

- mi-juin 2011 - mi juillet 2011 : intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur la feuille au-dessus du futur épi.

LANCEMENT D'UNE OPERATION "PAILLE ET FOURRAGE"

Pour répondre aux demandes des éleveurs de Seine-et-Marne et d'autres départements d'élevage, la Fdsea77 recense les besoins et les offres des agriculteurs de Seine-et-Marne.

Pour répondre aux enjeux et mener à bien cette nouvelle opération « paille », la solidarité entre céréaliers et éleveurs est indispensable. Avant toute chose, nous avons besoin de recenser les disponibilités et les besoins à l'aide du coupon joint.

Même si nous avons été contactés par des départements, nous n'en sommes pas encore au stade des engagements formels. Mais, nous avons besoin d'identifier les demandes et les quantités de paille que vous pourriez mettre à disposition. Nous sommes en discussion avancée avec l'Ain, la Nièvre et la Saône-et-Loire.

Si les prix ne sont pas encore fixés, la Fnsea et la Fdsea77 souhaitent établir une fourchette qui respectera les intérêts des offreurs et des acheteurs. En effet, nous constatons aujourd'hui que la plupart des communications sur le coût agronomique de la paille fait référence à des fourchettes de prix qui évoluent aujourd'hui entre 20 et 25 euros de la tonne. Mais, il s'agit aussi d'une opération de solidarité et certains agriculteurs nous ont déjà fait part de leur souhait de faire don d'une partie de leur production ; dans ce cas, vous pouvez le préciser dans le coupon. Par ailleurs, le Ministère a autorisé le fauchage des jachères et des bandes enherbées ; nous voulons tenter de mettre en relation les éleveurs seine-et-marnais avec leurs voisins céréaliers pour l'utilisation de cette herbe.

A l'issue du recensement et des retours, nous élaborerons les bases d'une convention de vente de paille en andain avec le prix.

OPERATION « PAILLE » et « FOURRAGE » 2011

*Bulletin à renvoyer à la Fdsea par courrier - 418 rue Aristide Briand, 77350 Le Mée sur Seine
ou par fax au 01.64.79.31.18 ou par mail : syndicat@fdsea77.fr*

(Demander un accusé de réception pour être sûr de la prise en compte de votre demande).

M. Mme :
 Raison sociale :
 Canton :
 Adresse :
 Tél :
 Fax :
 Portable :
 Mail :

OFFREUR
<p>Je suis céréalier et je peux mettre à disposition ha de paille</p> <p>Préciser la nature de la paille et autres indication utiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - - - - -

DEMANDEUR
<p>Je suis éleveur et,</p> <ul style="list-style-type: none"> - je recherche tonnes de paille - je recherche tonnes de fourrages



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
 Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
 e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
 avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

Toute rediffusion et reproduction interdites

